



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Garant : HECTOR A. PROULX.

SOMMAIRE

Revue de la semaine :—Nouvelle année.—Derniers travaux de la session.—Fête du Mérite Agricole.—La fin des troubles indiens.—Exposition universelle de Chicago.—Affaires d'Irlande.—Mouvement ouvrier en Europe.—À Terre-neuve.
Causerie agricole :—Des assolements et de la formation des prairies artificielles.
Sujets divers :—Le commerce des œufs et des volailles.—Ne pas trop embrasser mais persévérer.—Le choix des arbres pour l'établissement d'un verger.—Engrais pour les patates.—Soins à donner aux chevaux pendant l'hiver.
Choses et autres :—Fermes abandonnées.—L'industrie de la betterave.—Une commission.—L'incubation artificielle.—La culture de l'orge.—Conférence agricole.—Frouzages et pâtes.
Recettes :—Moyen de conserver longtemps les volailles.—

REVUE DE LA SEMAINE

Nouvelle année.—Nous faisons à nos souscriptions, au commencement de la nouvelle année, nos meilleurs souhaits de bonheur. Que la divine Providence répande sur eux et leurs familles ses plus abondantes bénédictions. Qu'elle preserve notre pays de tous les malheurs et des tristes événements qui laisseront un sombre souvenir de l'année qui vient de s'écouler.

Derniers travaux de la session.—Nos députés n'ont pu terminer leurs travaux à Noël, comme ils l'espéraient. Voici les mesures les plus importantes adoptées depuis que nous nous sommes occupés d'eux.

Le comité sur le bill des ouvriers de bord a décidé que la charte de l'association serait maintenue mais que tous les règlements seraient abrogés et qu'elle n'aurait plus le droit d'en adopter d'autres sans les soumettre au préalable au lieutenant-gouverneur en conseil.

Le gouvernement s'est fait autoriser par la législature à contracter un emprunt de dix millions de piastres.

Une aide de \$30,000 est accordée à la compagnie du haras national, à raison de \$6,000 par année pendant cinq ans, à la condition que ceux qui obtiendront cette aide se conformeront aux instructions du département de l'agriculture, et s'obligent à fournir durant la même période, pendant chaque saison, six étalons de race pour l'amélioration de la race chevaline dans les districts ruraux.

Des résolutions basées sur un rapport du comité de l'agriculture, et adoptées par la chambre, autorisent le gouvernement à établir une commission spéciale pour étudier la question de la culture de la betterave à sucre dans cette province ; et en attendant le rapport de cette commission, le gouverneur en conseil pourra accorder une allocation de cinquante centins par tonneau de betteraves livré à la fabrication, durant les douze mois à venir, à tout cultivateur qui recevra du manufacturier au moins quatre piastres et demi par tonneau, pourvu que le montant total à payer n'exécède pas douze mille piastres.

Une autre loi donne au gouvernement le pouvoir d'annuler la charte d'une compagnie de chemin de fer qui ne remplit pas ses obligations, ou qui devient insolvable.

Fête du Mérite Agricole.—La fête du Mérite Agricole a